



CONSEIL COMMUNAL
DE NOVILLE

EXTRAIT

du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

Séance du 10 octobre 2019

Présidence : M. Manuel Hayoz

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- ayant pris connaissance du préavis de la Municipalité N° 01-2019, relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2020,
- ayant entendu le rapport de la Commission des Finances et de Gestion,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

1. D'ADOPTER l'arrêté d'imposition pour l'année 2020 tel que présenté.
2. D'AUTORISER la Municipalité à le soumettre au Conseil d'État pour approbation.

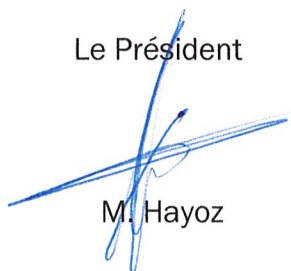
Ainsi délibéré et admis, à main levée à la majorité. Il y a 16 voix pour et 9 abstentions.

Noville, le 10 octobre 2019

Extrait conforme :

L'attestent :

Le Président


M. Hayoz



La Secrétaire :


E. Bernard